

sur les conditions inhumaines des défavorisés, qui les exploitent, les assujettissent afin de faire de plus gros profits.

Monsieur le président, honorables sénateurs, nous considérons qu'il vaut mieux apporter aux problèmes de la pauvreté des remèdes sociaux que de subir la peste de la révolution armée.

En terminant, nous affirmons que dans le Québec «We work in English et chômons en français».

Paul de Boies
Président

Novembre 1970

TROISIÈME SESSION DE LA VINGT-HUITIÈME LÉGISLATURE

1970

SÉNAT DU CANADA

DÉLIBÉRATIONS
DU
COMITÉ SPÉCIAL
DE LA

PAUVRETÉ

Président: L'honorable DAVID A. CROLL

N° 12

SÉANCE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 1970

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX